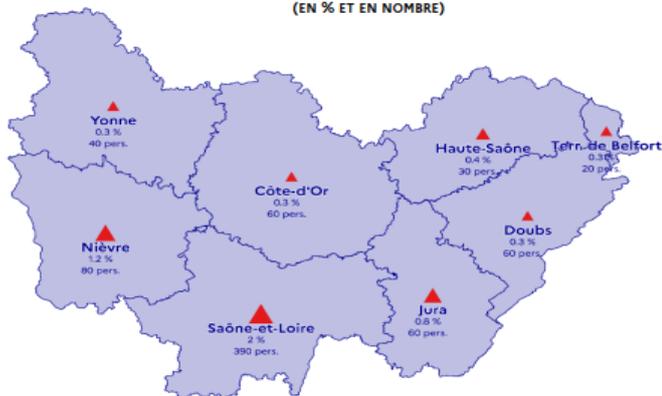


REGARD SUR L'EMPLOI



ÉVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI (CAT. A) AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2023
(EN % ET EN NOMBRE)



France métropolitaine : Evolution DEFM Cat. A :
+ 0,7 % par rapport au 2^{ÈME} trimestre 2023

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

ZOOM SUR...

[La 26e édition du Concours d'innovation i-Lab est ouverte jusqu'au 1^{er} février](#)

[Aides énergies : les modalités de soutien aux consommateurs d'énergie en 2024](#)

[Chefs d'entreprise : une consultation publique est ouverte jusqu'au 31 décembre 2023 pour exprimer vos besoins et faciliter vos démarches](#)

[Découvrez le dispositif OSER Bourgogne-Franche-Comté : le nouvel outil de soutien aux entreprises de la Région](#)

[La 6^e promotion de l'accélérateur automobile est ouverte jusqu'au 25 mars 2024 : un programme d'accompagnement des entreprises de la filière automobile qui souhaitent transformer et diversifier leurs outils industriels pour répondre aux enjeux de la voiture de demain](#)

[Facturation électronique : jusqu'au 8 janvier 2024, la direction générale des finances publiques \(DGFiP\) en collaboration avec les chambres consulaires, vous invite à répondre à une enquête](#)

[Les appels à projets du programme national FSE+ : anticipation et accompagnement des mutations économiques et qualité de vie et santé au travail sont prolongés jusqu'au 31 janvier 2024](#)

A DÉCOUVRIR

Emploi d'une personne en situation de handicap : les aides auxquelles vous avez droit

L'emploi de personnes en situation de handicap est une obligation pour les entreprises d'au moins 20 salariés.

En tant qu'employeur, vous pouvez être accompagné et bénéficier d'aides pour faciliter l'accueil et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.



AGENDA

Save the date

Mardi 6 février 2024 de 8h30 à 10h00
à la préfecture du Territoire de Belfort

La commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises, l'URSSAF, la DDFIP, la Banque de France, le Tribunal de Commerce et la CCI effectueront le 6 février 2024 de 8h30 à 10h00 une présentation des dispositifs d'aides aux entreprises en difficultés (PME et ETI).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en nous écrivant :

pref-baes@territoire-de-belfort.gouv.fr